

Bonnieux, le 15 Juillet 2026

République Française
Département de Vaucluse



Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE.

Convocation au Conseil Municipal
Séance ordinaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal **ordinaire** qui aura lieu le :

MARDI 21 JUILLET 2026 à 19H30

Ordre du jour :

- 1- Désignation du secrétaire de séance.
- 2- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 09 juin 2026.
- 3- Règlement intérieur du conseil municipal de Bonnieux.
- 4- Adhésion de la commune de Bonnieux au syndicat mixte d'Ingénierie pour les collectivités et territoires innovants des Alpes et de la Méditerranée.
- 5- Autorisation donnée à monsieur le Maire pour signer pour la signature du bail du cabinet médical.
- 6- Convention ATC France.
- 7- Convention pour l'intégration du site « Les Zones humides du Calavon » dans le réseau des Espaces naturels Sensibles du département de Vaucluse.
- 8- Subventions aux associations 2026.
- 9- Résiliation des baux emphytéotiques consenties par le Syndicat Mixte du Parc Naturel régional du Luberon dans le cadre du transfert de maîtrise foncière de la Véloroute du Calavon au Département de Vaucluse.
- 10- Convention de mandat pour l'établissement et l'émission de la facturation par l'Office national des forêts pour des recettes issues des ventes de bois.
- 11- Amendes de police 2026.
- 12- Transport scolaire - Participation de la commune aux frais engagés par les familles – année scolaire 2026-2027.
- 13- Subvention exceptionnelle à l'association Choréart.
- 14- Questions diverses.

A la Mairie

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT

